



# ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

Association type Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 à but non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RÉSIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs-sur-Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs-sur-Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire » (19<sup>ème</sup> année)

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter notre site : [assobdmarne@free.fr](mailto:assobdmarne@free.fr)

*La paix dans le monde dépend de la capacité des peuples à protéger leur environnement*

## Bientôt les vacances : comment se protéger des cambriolages dans les résidences

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain dans le moindre temps, en prenant le moins possible de risques, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc tout naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés d'accès. En cas d'urgence, composez le 17 et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre. Si possible, n'intervenez pas physiquement et personnellement, mais à distance. Pas d'armes. La sécurité est l'affaire de la police et de la gendarmerie.

1. **L'entraide entre voisins est essentielle.** Lors d'absences prolongées, informez-en les personnes de votre connaissance en qui vous avez totalement confiance dans le voisinage, afin qu'ils surveillent discrètement votre habitation. À charge de revanche évidemment...
2. **L'installation d'un système d'alarme** via une société de surveillance qui peut avertir la police ou la gendarmerie est très efficace. Les moyens modernes des téléphones portables permettent de surveiller sa maison à distance via Internet.
3. **L'installation de simulateurs de présence** (sonores, lumineux et musicaux) sont également très efficaces.
4. **Ne laissez pas de message sur votre répondeur** pouvant laisser penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre téléphone mobile ou le poste fixe du lieu de vos vacances.
5. **Entretenez la végétation de votre domicile** afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
6. **En cas d'absence prolongée**, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres, ouvrir et fermer les fenêtres, et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité (simulateur de présence).
7. **Rangez outils, échelles et matériels de jardinage** afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
8. **Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »**, signalez votre absence momentanée au commissariat de police ou à la gendarmerie locale.
9. **Déposez** vos objets de grande valeur dans un coffre.
10. **Ne gardez jamais beaucoup d'argent à la maison.**
11. **Dissimuler** les biens attrayants et facilement transportables.
12. **Lorsque vous vous absentez pour de courtes périodes**, n'hésitez pas à regarder si personne ne vous observe.
13. **Surveillez** les attroupements qui vous paraissent suspects et n'hésitez pas à en informer la police ou la gendarmerie si vous le jugez nécessaire. Un petit coup d'œil le soir sur la rue, avant de se coucher, n'est pas inutile.
14. **Installer des serrures de sécurité** qui, si elles ne sont pas inviolables, retardent les éventuelles cambrioleurs.
15. **Barauder solidement vos fenêtres de sous-sol.**

**Car rappelez-vous d'une chose : vous ne devez pas être « cambriolable » en moins de cinq minutes.**

## Défendre les librairies de quartier

Une librairie est un lieu de culture. Un lieu privilégié. Un lieu de liberté. Devant les nombreux regroupements des lieux de vente de livres trop souvent éloignés des lieux de vie, il faut au contraire développer la « librairie de quartier » dont l'accès est facile. La librairie de quartier doit aussi être un lieu convivial d'échange d'idées et de discussion. Défendons et développons les librairies de quartier ! De plus, cette démarche s'inscrit dans le développement plus général du commerce de quartier.

**Nous demandons à ce qu'une librairie soit réinstallée au centre de la ville de Champs-sur-Marne.**

## VOUS AVEZ DIT : GAZ DE SCHISTE ?

**Le gaz de schiste** est le résultat de la décomposition organique qui s'est produite durant les millions d'années qui nous ont précédés dans le cours des multiples évolutions de la croûte terrestre sur laquelle nous vivons. On le récupère à des profondeurs variables par fracturation de la roche.

**Méthode d'extraction** : Une fois le puits foré à une profondeur pouvant aller jusqu'à 4 kilomètres, on injecte un fluide de stimulation fait d'eau, de sable et « d'adjuvants » (?!!!), au fond du puits dans la roche-réservoir à une pression suffisamment grande pour fracturer la roche et créer des fissures permettant au gaz naturel de s'écouler vers le haut dans le puits de forage.

**Dangers** : On devine tout de suite les dangers qui peuvent être provoqués par la **fracturation de la roche** dont l'équilibre fragile s'est fait durant les millions d'années, déstabilisant gravement le sol sur lequel nous vivons et polluant les sources d'eau potable des nappes phréatiques que nous consommons via les stations d'épuration. Mais pas seulement. Nous allons les résumer.

1. **Déséquilibre** grave du milieu naturel.
2. **Pollution** de l'eau que nous consommons.
3. Niveaux de **radioactivité élevés** des eaux usées rejetées : dans certains cas, plus de 1000 fois les limites autorisées pour l'eau des boissons !!!!
4. **Pollution** des eaux rejetées par le **gaz méthane** contenu dans le sous-sol.
5. **Forte consommation d'eau** : des millions de litres par jour et par puits gaspillés, à l'heure où la nécessité devient de plus en plus impérative d'économiser l'eau indispensable à nos vies. Car sans eau, plus de vie !!!
6. **Contamination** de l'air.

On le constate, cette source d'énergie comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Et de très loin ! Car de surcroît, cette exploitation pourrait se faire à deux pas de chez nous. L'exploitation du gaz de schiste est à notre avis dangereuse. C'est pourquoi nous affirmons avec force :

**NON AU GAZ DE SCHISTE !**

## Circulation des autobus dans notre quartier et plus particulièrement rue du Muguet

Une ligne d'autobus passe depuis quelques mois dans la rue du Muguet. Ces autobus sont trop gros pour une rue trop petite. Ils ont du mal à se croiser. Ils roulent trop vite. Ils arrachent les feuilles des arbres, cassent les branches, font de la poussière, font vibrer les maisons sur leurs soubassements, mettent en péril les automobiles stationnées sur les trottoirs qui, n'étant pas assez larges, obligent les conducteurs à stationner leurs véhicules à cheval sur les trottoirs afin de laisser la place aux piétons. Et les garages ne sont pas assez grands dans chaque propriété pour accepter toutes les automobiles....

Ce problème est connu. Il s'est posé à maintes reprises et se pose toujours en d'autres endroits de notre quartier qui fut aménagé, comme vous le savez, à une époque où l'automobile n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Mais, je le sais bien, il faut faire avec et trouver les meilleurs compromis dans chaque situation. C'est pourquoi nous avons écrit à madame le Maire pour faire les propositions suivantes :

1. Supprimer la ligne d'autobus passant par la rue du Muguet.
2. Limiter le plus possible le nombre de lignes d'autobus passant dans nos petites rues.
3. Utiliser des autobus ou des véhicules de moindre gabarit pour le transport en commun.
4. Imposer une **vitesse maximum** de ces lourds et imposants véhicules à **30 kilomètres à l'heure**.

Car de surcroît, le revêtement de ces rues ne va guère supporter longtemps le surpoids et les à-coups répétés, ce qui va nous coûter beaucoup d'argent en termes d'impôts.

## La passerelle flottante sur la Marne

La passerelle flottante sur la Marne à la hauteur du parc de Noisiel n'est toujours pas réinstallée. Le niveau d'eau est pourtant compatible depuis plusieurs mois. Que se passe-t-il ? On murmure que des malversations diverses (?) et des défauts de conception en seraient à l'origine. Nous ne voulons pas le croire. Un manque d'argent ? Alors, c'est pour quand la réinstallation de cette passerelle sur le site ? Car de par sa position reliant le parc nautique et de loisirs de Chelles-Vaires et celui de Noisiel, elle permet de parcourir un circuit particulièrement intéressant. Rappelons que plusieurs circuits en boucle sont possibles en centrant les promenades autour de la vallée de la Marne : le pont de Gournay-sur-Marne, la passerelle de Champs-sur-Marne (passerelle du moulin), la passerelle flottante de Noisiel-Chelles, et enfin la passerelle flottante de l'ancienne usine Menier, le pont, en amont, devant cette même usine, puis le pont de Vaires-sur-Marne et retour pour les plus courageux.

## Problème de « ROMS » dans les bois de Pablo Picasso à Champs

Un nouveau campement de Roms s'est édifié dans les bois du quartier Pablo Picasso à Champs-sur-Marne. Avec toutes les nuisances qui en résultent pour les riverains. Déjà quelque peu déshérité, ce quartier n'avait pas besoin de cela. C'est bien beau d'expulser les Roms en les laissant ensuite errer sans ressources et sans moyens dans la nature ! Il faut bien qu'ils vivent ces gens-là ! Quand va-t-on trouver enfin une solution cohérente à ce problème, c'est-à-dire le retour définitif chez eux ou l'intégration dans la société française ?

Nous avons écrit à madame le Maire qui, en résumé, nous a répondu que les constats d'usage en présence d'huissier de justice, avaient été faits immédiatement, que plainte avait été déposée en justice pour occupation illicite de propriété privée, et que les mesures d'expulsion étaient en cours.

## Défendre et protéger la terre de France et nos fermes

Dans le parc du château de Rentilly, il y a une exposition photographique sur des fermes en Seine-et-Marne. C'est très beau. Vous la découvrirez en flânant au rythme lent de vos pas. Car la terre et nos fermes forment nos racines. Ne l'oublions jamais. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour leur permettre de vivre et de prospérer ! Allez vous y promener, vous ne le regretterez pas. Car de surcroît, ce parc de Rentilly recèle des trésors que vous n'imaginez pas.

## La route des quatre châteaux

La route des quatre châteaux passe par **les châteaux de Jossigny, Guermantes, Rentilly, et Champs-sur-Marne**. 20 kilomètres de promenade merveilleuse, de flânerie et de rêve qu'on peut faire à pieds, en vélo ou en automobile. Mais je vous conseille le vélo ou la marche à pieds. C'est bon pour la santé. En attendant nous vous proposons de la faire par l'écrit en complicité avec votre pouvoir d'imagination (et peut-être une carte).

Vous le savez, Jossigny est un village situé à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Champs-sur-Marne aux limites du parc de Disneyland-Paris. Nous marcherons donc vers l'Ouest pour arriver au Château de Champs-sur-Marne.

### - **Château de Jossigny :**

Situé au carrefour des départementales 10 et 406, ce château appartient au Centre des monuments nationaux et est géré par la conservation du château de Champs. C'est une propriété de l'État. On ne le visite que rarement mais il pourrait être rouvert au public prochainement.

Il fut édifié en 1753 pour Claude-François Leconte des Gravières, conseiller à la cinquième chambre des enquêtes du Parlement de Paris, par l'architecte Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier de la célèbre saga. Le château actuel est composé de trois pavillons pour le logis principal, augmenté de deux pavillons latéraux, l'un pour la cuisine, l'autre pour la chapelle. La cour est bordée de part et d'autre d'une orangerie à droite, au sud, et des écuries à gauche, donnant sur la basse-cour latérale autour de laquelle s'organise le reste des communs. C'est un très joli château, conforme à la tradition de Mansart, qui ne demande qu'à être visité. Le village de Jossigny, très agréable, est aussi à visiter.

### - **Château de Guermantes :**

Situé un peu au sud de Lagny et de Conches, il fut construit fin 17<sup>ème</sup> siècle pour le compte de Paulin Pondre par Hardouin-Mansart et les jardins, par André Le Nôtre. Le château a été racheté en 2008 et transformé en centre de séminaire. C'est une propriété privée. C'est dans ce château que se trouve « La Belle Inutile », salle de danse et de réception réplique en plus petit de la salle des glaces du château de Versailles, qui doit ce surnom à ce qu'elle ne fut jamais utilisée. Marcel Proust fréquenta beaucoup les propriétaires de l'époque, à qui il demanda l'autorisation de titrer l'un de ses ouvrages de son œuvre magistrale *À la recherche du temps perdu : Le côté de Guermantes*. Ce château est magnifique. Dommage qu'on ne puisse le visiter mais la perspective vaut largement le détour et le site tout autour est superbe (vallée de la Gondoire, Bussy-Saint-Martin).

### - **Château de Rentilly :**

Un premier édifice fut construit au début du 16<sup>ème</sup> siècle pour le compte d'un certain seigneur Jean Bourdereul. Le domaine change plusieurs fois de propriétaire. On sait qu'une princesse de Furstenberg fit construire en 1697 une chapelle ouverte au public. En 1780, un nouveau château à l'italienne est construit sur l'emplacement de l'ancien par un certain René de Thomé qui s'en était rendu acquéreur. La révolution française laisse ce nouveau château à l'abandon. C'est sous l'influence d'une famille Thuret et Rentilly, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, que le domaine prend un essor important. Une certaine madame Thuret, Henrietta van de Paadevoort, créole d'origine, ayant épousé Issac Thuret, laisse s'exprimer son sens esthétique dans l'aménagement du domaine. Puis il passe entre les mains de la famille André qui surélève le château et fait rajouter ailes et clochetons. Enfin il devient propriété de la famille Menier qui donne un nouvel et prestigieux essor au domaine et au château. On raconte que des animaux de toutes sortes se promenaient en liberté dans le parc, daims, chevaux, poneys et même un pingouin venu de l'île Anticosti (située dans la baie du Saint-Laurent au Canada, qui fut la propriété de la famille Menier). Une cage à ours avait été construite dans le parc. Le 21 août 1944, le château est incendié par les Allemands au titre de « représailles ». Il est reconstruit de façon plus modeste en 1954 par Jacques Menier. Mais les propriétaires étant décédés, et les descendants de la famille Menier étant désargentés, l'ensemble va périr, le parc devenir une friche. L'ensemble est acheté par l'E.P.A.MARNE dans les années 1970. C'est le début de la renaissance de Rentilly. Château et parc appartiennent aujourd'hui à l'association Marne-

et-Gondoire. L'ensemble est magnifiquement restauré et entretenu. Allez vous y promener ! L'espace est entièrement et gratuitement ouvert au public. On peut y pratiquer toutes sortes d'activités culturelles et ludiques.

**- Château de Champs-sur-Marne :**

Chef-d'œuvre de l'architecture française du XVIII<sup>e</sup> siècle dont le style a fait école un peu partout en Europe, la somptueuse et paisible demeure, au milieu de son parc immense, domine les verts méandres de la Marne dans l'Est parisien. Le souvenir de Voltaire et de madame de Pompadour plane en particulier sous ses lambris dorés. Certains l'appellent le « Petit Versailles de l'Est parisien ». On trouvera une abondante description très complète de son histoire ainsi que sur le parc et les jardins, dans le livre intitulé **DE GAULLE ET SES HÔTES À CHAMPS-SUR-MARNE, au temps des indépendances, la décolonisation (1959-1969)**. Mais aussi dans les précédents numéros du bulletin de l'Association.

**AFFAIRES DIVERSES** : Par manque de place dans ce bulletin, nous ne pouvons répondre à diverses questions posées à l'AG de janvier 2012. Nous en traiterons dans celui de janvier 2013, notamment à propos de l'association Voisins Vigilants, des nuisances olfactives, des problèmes de cadastre (GPS), du dépôt de bois, de la construction intempestive de murs, de certaines nuisances provoquées par le magasin Carrefour et de l'arbre mal placé rue des Capucines. Le problème de la sente des Sables a été traité.

**CONCERT de JAZZ le vendredi 30 MARS 2012 à l'Église de Champs-sur-Marne : ÉPOUSTOULANT !**

Organisé par l'Office Municipal d'Animation (OMA) en l'église de Champs-sur-Marne, l'orchestre Louisiana sous la direction de Pierre Schirrer nous a donné un concert d'exception sur le thème de la musique New-Orléans, mais pas seulement. Au programme et dans l'ordre : Mood Indigo (solo Pierre Schirrer à la clarinette-basse au début puis enchaînement), Nobody knows, Down by the riverside, High society, Saint-James infirmary, Sweet Georgia Brown, Si tu vois ma mère, Roses de Picardie, When the saints go marching in, I've found a new baby, Tin roof blues, Do you know what it means to miss New-Orléans, Ain't Misbehavin', I remember sid (composition Pierre Schirrer), Le marchand de poissons, Petite fleurs, Go down moses, Dans les rues d'Antibes (avec parade dans l'église !), What a wonderfull world (Duo de chant Guylenn-Pierre), enfin reprise de Dans les rues d'Antibes en final. Tonnerre d'applaudissements d'une foule qui remplissait l'église et s'était mise debout. **Merci et bravo !!! Nous les reverrons bientôt à Champs-sur-Marne, du moins nous l'espérons, avec le plus grand plaisir.** Sur la photographie, on reconnaîtra de gauche à droite : **Jean-Christophe Vilain** (Trombone), **Pierre Schirrer** (Saxophone-soprano et Clarinette-basse, au début), **Christian Ponard** (Banjo), **Daniel Landréat** (Sousaphone) et de surcroît, membre du bureau de notre association, et, **Guylenn Delassus** au chant.



**ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE**

**BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2012**

Je soussigné (Nom, Prénom) .....

Adresse .....

**Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association des Bords de Marne pour l'année 2012 et joins la somme de 12 €**

Fait à Champs-sur-Marne le..... Signature

À retourner sous enveloppe timbrée accompagné de votre chèque libellé à l'Association des Bords de Marne, à l'attention de **M. Claude HOURDEL**, 29 Bd de la République (01 64 68 18 76) ou à **Mme Françoise BEUVIN**, 35 Bd de la République (01 64 68 39 32) 77420 à Champs/Marne.



**BONNES VACANCES A TOUS !**